

16 ANS = RECENSEMENT

Tu as 16 ans cette année ? Dans les **3 mois qui suivent ton 16ème anniversaire, tu dois te rendre à la mairie de ton domicile pour te faire recenser.**

Retrouvez l'actualité de la Journée Défense et Citoyenneté sur le site internet : www.defense.gouv.fr/japd/parcours-citoyennete/recensement.

APPARTEMENT A LOUER

La Mairie met en location un appartement d'environ 75 m², comprenant une entrée avec placard, salon, coin cuisine, deux grandes chambres, salle de bains / WC. Il est situé au 1er étage d'un immeuble. Très belle exposition. Remis à neuf.

Loyer de 500 € (Chauffage compris).

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie au 03.29.61.81.18.



Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour nous déposer vos clichés photos.

Alors tous à vos appareils photos !!!!

RENTREE SCOLAIRE 2023/2024

Sont concernés :

Les enfants nés en 2020 pour une inscription en Petite Section ET les enfants effectuant un changement d'école ou une arrivée dans la commune.

A compter de mi-avril, le dossier d'inscription pourra être téléchargé sur le site de la mairie, ou être retiré par vos soins en mairie.

Une visite est prévue le 22 juin à 15h à l'école des Primevères.

Pour toutes questions, contacter le secrétariat de la Mairie : 03.29.61.81.18.

CONCOURS PHOTOS
LE THOLY

Thèmes :

Adultes : ponts et passerelles
Enfants (moins de 16 ans) : les insectes

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy
jusqu'au 30 juin 2023
Inscription gratuite

Règlement sur le site internet de la Mairie de Le Tholy

EXPO ITINERANTE DES FORETS DU GRAND EST

Réalisée par l'ONF en partenariat avec l'Union régionale des communes forestières, cette exposition qui sillonne le Grand-Est depuis l'automne 2022 s'installera du samedi 15 avril au jeudi 20 avril de 14h à 18h à la salle polyvalente de la commune.

Ludique et pédagogique, conçue en bois massif, cette exposition permettra aux visiteurs (petits et grands) de mieux comprendre la forêt, les menaces qui pèsent sur elle (notamment le réchauffement climatique) et la stratégie mise en œuvre par les forestiers pour favoriser l'adaptation des forêts à ces changements.



Mercredi 19 avril, Benoît MOUHAT (agent patrimonial de la forêt communale de Le Tholy) sera présent pour répondre à vos questions.

EXPOSITION ET ATELIERS à la Galerie des Arches de la MMA

Pendant les vacances de Pâques...

Jérémy Rouzé, Vosgien de souche qui a grandi à Gérardmer, Cafranc depuis 5 ans, il a appris à observer le monde qui nous accueille avec attention. Il apprécie de le partager à travers ses créations photographiques. Son objectif, l'outil comme l'intention, l'aide au quotidien à transmettre son regard et partager au monde la subtilité des paysages environnants.



Marielle Hary a grandi au cœur de la nature bretonne. Vosgienne depuis 2003. Marielle est une passionnée d'art. Dès le plus jeune âge, elle a commencé à dessiner. Elle a longtemps pratiqué la peinture et a exposé dès l'âge de 19 ans. Le collage a également toujours eu une grande place dans sa pratique artistique et elle le pratique activement depuis quelques années. Chaque composition est une petite aventure ludique, et unique.



C'est pourquoi elle propose de le partager avec vous lors **d'ateliers créatifs** le **Mercredi 19/04** et le **Samedi 22/04** à partir de 15h.

N'hésitez pas à vous y inscrire !!

Pour ceci : 06 35 19 10 00 (Si vous avez des magazines anciens ou non, c'est l'occasion de les recycler en œuvre d'art...)

L'exposition des artistes aura lieu du **15 au 30 AVRIL 2023** (de 14h à 18h et le dimanche : de 10h à 12h et de 14h à 18h).



Du 1er au 7 MAI ...

Une exposition de 3 artistes, Jean Sklenar, Noel Voirin et Sylvie Lecomte se déroulera dans la salle des Arches.



SALLE DES ARCHES, OUVERTE A TOUS !

Les artistes Cafrancs peuvent, gratuitement et à toutes périodes de l'année, emprunter la galerie afin d'y exposer leurs œuvres !

Depuis peu, la salle des Arches est dotée de cimaises permettant de faciliter l'exposition de vos tableaux et autres œuvres d'art !



LE PANTOGRAPHE

Le Pantographe a ouvert ses portes le **31 mars 2023**. C'est une Galerie de vente de créateurs et d'artistes de 90 m², un lieu d'exposition permanente avec un parcours de sculptures en extérieur (à construire) mais également de rendez-vous artistiques (démonstrations, rencontres avec des artisans et artistes plasticiens...).

Dans la Galerie, vous trouverez du mobilier, des luminaires, des objets d'art et de décoration, et des éléments de l'art de la table.

Dans ce lieu d'exposition, se succédera régulièrement un panel d'artisans d'art et d'artistes du Grand Est dans les domaines du bois, de la céramique, du verre, du papier, du métal, du textile...



LE FESTIVAL RESONANCE REVIENT AU THOLY

Évènement désormais incontournable de la saison culturelle estivale vosgienne, le festival RésoNuances aura lieu cet été du 11 juillet au 4 août. Quatre formations musicales, chacune assurant une tournée de quatre dates consécutives, se succéderont pour un total de seize concerts dans onze jardins vosgiens avec en point commun la présence d'un ou plusieurs violoncelles à l'honneur.

L'ouverture du Festival se fera comme d'habitude dans les jardins **de Chapeau de Paille et Bottes de Pluie**, chemin de Froidefontaine, **le 11 juillet prochain** : destination le Brésil avec **Trio in Uno** (violoncelle, guitare et saxophone soprano).

Chapeau de paille et Bottes de Pluie accueillera également le **26 juillet Les Elles de la Forêt**, réunissant Mapie Caburet, conteuse, Pascale Berthomier et Stann Duguet, violoncellistes, fable musicale futuriste entre découverte de la nature sauvage et quête de soi...

Pendant le Festival, vous pourrez également découvrir, le duo formé par Aziz Sahmaoui et Eric Longsworth qui nous entraîneront sur les rives orientales du jazz, et **La Sylva**, trio mêlant voix, guitare, violon et violoncelle aux rythmes entraînants des Balkans.

Vous pouvez suivre l'actualité du festival RésoNuances sur sa page Facebook.

Billetterie en ligne accessible à partir de mi-juin via HelloAsso.



GESTION DES ESPACES VERTS

Laisser pousser les plantes pour favoriser le développement de la biodiversité, tel est le concept qui sera reconduit dès ce printemps sur certaines parcelles définies et entretenues par le service des espaces verts de la commune.

Il ne sera donc pas anormal de rencontrer dans ces parcelles des herbes hautes en lieu et place de pelouses tondues à ras.

La fauche tardive est le nom de ce procédé d'entretien qui permet le développement d'une multitude d'espèces végétales et animales : ces parcelles seront donc tondues une fois par an après **le 15 août**. Cela ne signifie pas pour autant qu'aucun entretien ne sera réalisé : le pourtour de ces parcelles pour dégager les trottoirs sera effectué, des chemins seront dessinés si besoin, les bancs seront dégagés.

PIEGE PHOTOS

Vous souhaiteriez, savoir ce qu'il se passe dans votre jardin la nuit et ainsi participer à l'inventaire des mammifères vivants sur le territoire communal ?

La commune pouvant vous prêter un piège-photo pour une durée de 2 semaines, n'hésitez pas à contacter Claude GOETZINGER, adjointe à l'environnement, soit par téléphone à la mairie, le vendredi matin (03.29.61.81.18), soit par mail : abc.letholy@gmail.com.

BRULAGE DES DECHETS VERTS INTERDITS

Le Règlement Sanitaire départemental (RDS) **interdit** toute l'année le brûlage des déchets ménagers et assimilés, dont les déchets verts. Le non respect du RDS constitue une infraction pénale, l'amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules, qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes.

Les déchets verts constituent une véritable ressource valorisable : de la matière organique pour enrichir les sols, du paillage pour réduire l'arrosage...

Une richesse qui ne peut pas partir en fumée !



PHOTOS TRAVAUX



Rue Eugène Gérard :

Remplacement de conduite d'eau (conduite actuelle inaccessible et trop ancienne) en vue de la réfection de la voirie.

Travaux Centre Bourg :

Remplacement d'anciens réseaux en vue de la réalisation de la tranche 3.



Plantation des Espaces Verts :

Mise en place des terres végétales, rue du 14 novembre 1944 et rue Charles de Gaulle.

